

ANTOINE-BAUDOIN POGGIALE (1808-1879)

« De même que l'histoire des peuples, en recherchant les causes et les effets des plus grands comme des plus petits événements, sert d'instruction aux générations présentes et futures, de même l'histoire des hommes qui se sont fait remarquer dans les sciences, les lettres, les arts et dans tout ce qui agrandit le cercle des connaissances humaines, cette histoire sert de modèle à ceux qui marchent sur la même voie. »

Dr MATTEI (1).

Antoine-Baudoin Poggiale naquit le 9 février 1808 à Valle-di-Mazzana, canton de Sarrola et Carcopino, village près d'Ajaccio.

Son père, docteur en médecine, après avoir servi comme médecin militaire, exerçait surtout dans ces âpres montagnes de la Corse son rude métier de praticien de campagne, profession aussi honorable que pénible. Il donnait à ses enfants, dès leur plus jeune âge, l'exemple du travail incessant et du dévouement au devoir.

Sa mère était Grecque d'origine, et portait un nom illustre qui lui venait d'une des familles qui, au XVII^e siècle, ont conduit en Corse une colonie hellénique. Sa vie entière démontre d'ailleurs assez qu'un sang généreux circulait dans ses veines. Il reçut d'elle cette éducation que la mère de famille sait si bien donner et que rien ne remplace ; et puis elle mourut, laissant trois jeunes enfants. Ce fut un irréparable malheur ; Poggiale, jusqu'à sa dernière heure, ne parlait de sa mère qu'avec vénération et reconnaissance.

Ce ménage, où régnait une vie de famille intense et profondément unie, n'ayant que trois enfants, un garçon et deux filles, les parents ne négligèrent rien pour assurer l'instruction et l'éducation de leur fils qui fit ses classes élémentaires au collège d'Ajaccio.

C'est là qu'il fit les études qui sont le prélude de toute carrière libérale, et qui font le charme de nos vieux jours. Le jeune Poggiale en profita, car dès qu'il les eut terminées, vers 1826, il vint à Marseille et passa coup sur coup les deux baccalauréats.

Puis il fallait choisir une carrière. Son père, dans sa jeunesse,

(1) Dr A. MATTEI. — Notice biographique.

avait été médecin militaire et diverses entrevues avec Thiriaux (1) qui servait alors dans la garnison d'Ajaccio décidèrent du choix qu'il fit d'embrasser la pharmacie militaire vers laquelle ses goûts prononcés pour les sciences physico-chimiques l'inclinaient.

C'est dans la carrière de la pharmacie militaire que, par son travail, Poggiale devait créer son avenir, car, sa mère morte jeune, son père n'ayant pas vieilli non plus, il devait venir en aide à ses deux sœurs.

Les qualités de famille dont il fit montre déjà à cette époque comme fils et comme frère devaient par la suite se développer encore davantage chez lui, comme époux et comme père.

Le 20 octobre 1828, Poggiale fut admis en qualité de pharmacien-élève à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg d'où il sortit avec le grade de pharmacien sous-aide, et lauréat de sa promotion, en 1830.

L'enseignement des sciences n'était pas à cette époque ce qu'il est devenu aujourd'hui. Les élèves avaient besoin d'initiative, et la part faite au travail personnel de chacun d'eux était considérable. Dès son plus jeune âge, Poggiale avait contracté l'habitude du travail patient et incessant. Cette discipline, il la conserva jusqu'à sa mort, et ce fut elle qui assura le succès de ses débuts.

Après un court passage aux ambulances d'Algérie, 3 mars 1830, il est appelé successivement à Calais, le 26 octobre 1830, puis à l'hôpital de Lille, le 15 novembre 1830 et enfin il vint à Paris, d'abord à l'hôpital du Gros-Caillou, le 16 mars 1831, et au Val-de-Grâce, le 19 septembre de la même année, où son ardeur au travail devait trouver un champ d'investigation plus vaste.

Le séjour que Poggiale fit à cette époque, à Paris, devait, non seulement lui permettre de suivre les cours de physique, de chimie et d'histoire naturelle qui lui étaient indispensables pour acquérir les connaissances requises à l'art pharmaceutique ; mais encore lui faire sentir le besoin de compléter ces études par la pratique des sciences

(1) THIRIAUX (Jean-Baptiste-Joseph), pharmacien militaire français, né à Philippeville (Ardennes), le 6 juillet 1794, mort à Paris le 15 avril 1875. Pharmacien sous-aide à l'hôpital de Strasbourg (1812). Pharmacien aide-major au Corps d'armée sur le Mein (1813) ; mis en réforme sans traitement (1814). Pharmacien sous-aide à Lille (1814), puis à l'hôpital de Montaigu et du Val-de-Grâce (1817) et à celui de Besançon, le 4 février 1822. Pharmacien aide-major au 4^e corps d'armée des Pyrénées (1823), à l'occupation en Catalogne (1824), puis à l'hôpital d'Ajaccio (1825), à celui de Montmédy (1829). Pharmacien major en Algérie (1830). Professeur à l'hôpital d'instruction de Metz (1834), du Val-de-Grâce (1835). Pharmacien principal et 1^{er} professeur, 14 mars 1844. Promu pharmacien-inspecteur en 1852. Thiriaux entra la même année au Conseil de Santé. Il était Officier de la Légion d'Honneur.

médicales, en menant de front les unes et les autres. Poggiale réussit à se faire recevoir docteur en médecine.

En 1833, il soutenait sous la présidence de Broussais sa thèse de doctorat qui avait pour titre : *Etude des fièvres intermittentes*. Il pouvait alors choisir sa voie : son esprit net et positif l'attire invinciblement vers la chimie.

En 1836, il est au Val-de-Grâce où il met à profit toutes les ressources dont dispose l'Ecole d'application pour se préparer aux concours qui devaient lui assurer une place éminente parmi le corps professoral du service de santé militaire.

En 1837, il passa brillamment les épreuves prévues et est nommé à la chaire de chimie de l'hôpital d'instruction de Lille, qu'il occupe pendant dix ans sans se départir de cette ténacité au travail qui lui avait assuré ses succès au début et qu'il poursuivra toute sa vie. Dès sa prise de fonction, Poggiale prend véritablement rang parmi les professeurs : ce n'est plus un étudiant qui acquiert la science en suivant les cours, ce n'est plus un expérimentateur qui s'exerce dans les laboratoires, c'est déjà un maître qui enseigne à d'autres tout en étendant de plus en plus ses propres connaissances. Aussi, le succès ne pouvait lui manquer. Ceux qu'il remporta dans son enseignement le décida à se vouer entièrement à cette carrière.

Entre temps, Poggiale devint successivement pharmacien major de 2^e classe (13 juin 1840) puis pharmacien major de 1^{re} classe (21 août 1845) et en 1847, il fut appelé en qualité de professeur et de pharmacien en chef à l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce, où il professe la chimie appliquée à l'hygiène et aux expertises dans l'armée, enseignement qu'il devait conserver à la satisfaction de ses élèves jusqu'à sa nomination au grade de pharmacien-inspecteur, en 1858.

Ce séjour à Paris devait apporter à Poggiale toutes les satisfactions ; il devait couronner le reste de sa vie en lui ouvrant toutes les portes de la science et des honneurs. C'est aussi pendant cette période que Poggiale s'était, à Paris, uni à une honorable famille où il avait fait choix de la compagne dévouée qui lui rendit la vie facile et heureuse.

Dans son long professorat qui va de 1847 à 1858, Poggiale a apporté l'honnêteté qui caractérisait jusqu'aux moindres actions de sa vie. Pas une leçon qui ne fut convenablement et scrupuleusement préparée ; pas une expérience qui ne fut répétée avant la leçon. Le seul objectif qu'il se soit jamais proposé, était l'instruction de ses élèves. « Sa parole était facile ; et il n'eut tenu qu'à lui de développer le côté oratoire de ses leçons, mais il ne l'a jamais cher-

» ché, et sa personnalité a toujours été mise par lui sur le second
» plan ».

« Cet enseignement si clair, si assimilable, était goûté par les
» élèves. Le professeur, dans sa tâche, était aidé par l'estime et
» l'amitié qu'il savait inspirer à son auditoire. Son secret pour
» atteindre ce but était simple ; il aimait ses élèves et ceux-ci, instinc-
» tivement le payaient de retour » (1).

Comme professeur, Poggiale avait des qualités supérieures et chacune de ses leçons était un modèle de précision et de lucidité qui mettait en relief le moindre des sujets traités. Pendant les vingt-deux ans qu'il a professé, Poggiale a formé plusieurs générations d'élèves qui, devenus à leur tour des maîtres, ont essayé de marcher sur ces traces. Cours d'analyse chimique au Val-de-Grâce ; cours de pharmacie, de botanique, de chimie et de physique à Lille ; cours de chimie organique, de chimie appliquée à l'hygiène, à la toxicologie et à l'analyse, à l'École de médecine et de pharmacie militaire.

Les travaux qui ont consacré la réputation scientifique de Poggiale datent de cette époque. Ce sont les recherches *sur les eaux de la Seine et des forts de Paris*, demandées par le ministère de la Guerre ; les *recherches sur le pain de munition distribué aux troupes des puissances européennes*, qui ont préparé le décret du 30 juillet 1833, portant à 20 % le taux de blutage des farines destinées à l'armée ; ce sont les beaux mémoires *sur l'origine du sucre dans l'économie animale* ; *sur la composition chimique et les équivalents des aliments de l'homme* ; c'est encore le *Traité d'analyse chimique par la méthode des volumes*, publié en 1858, et qui a tant contribué à vulgariser l'emploi des liqueurs titrées encore peu répandues à cette époque.

Lorsque le pharmacien-inspecteur Thiriaux fut admis à la retraite le 13 septembre 1858, trois hommes d'une incontestable valeur se trouvaient en présence pour recueillir sa succession : Langlois (2)

(1) COULIER. Notice sur Poggiale.

(2) LANGLOIS (Charles), pharmacien militaire français, né à Songeons (Oise) le 23 juin 1800, mort à Paris, le 29 novembre 1880. Elève au Val-de-Grâce en 1823, sous-aide en 1823 ; à la réserve du quartier général de l'armée des Pyrénées, à l'armée d'occupation d'Espagne, aux hôpitaux de Lille et Picpus à Paris. Aide-major, 5 août 1831 ; à l'armée du Nord ; à l'hôpital de Strasbourg, où il fut démonstrateur, du 13 avril 1834 au 29 juillet 1837 ; il a été nommé au même hôpital, pharmacien-major et deuxième professeur. Pharmacien en chef, premier professeur à l'hôpital d'instruction de Metz (1845). Principal de 2^e classe (1848). Principal de 1^{re} classe (1852), à l'Hôtel des Invalides. Retraité en 1860. Langlois était docteur en médecine de Paris, 22 février 1830. Officier de la Légion d'Honneur.

et Millon (1) qui avaient, comme Poggiale, grandi dans le professorat et Tripier (2) qui, à de beaux titres scientifiques, joignait les plus brillants états de service avec plusieurs citations à l'ordre du jour de l'Armée d'Afrique.

Poggiale, le dernier venu dans le grade de principal de 1^{re} classe, mais dont le nom avait été souvent prononcé aux Tuileries (il collabora à des travaux de chimie avec le prince Louis-Bonaparte), l'emporta et fut nommé pharmacien-inspecteur, le 22 septembre 1858 et membre du Conseil de Santé des Armées.

La pharmacie militaire n'y perdit pas, car il consacra tout son crédit à sauvegarder les intérêts du corps dont il était devenu le représentant attitré. Sa position scientifique au Val-de-Grâce, la qualité de son enseignement ainsi que ses nombreux et importants travaux avaient depuis longtemps fixé sur lui l'attention des membres de l'Académie de médecine.

En 1856, Poggiale se mit sur les rangs pour y accéder, à l'occasion d'une vacance ouverte par le décès de Bonastre. La liste de présentation portait, en première ligne, Gobley, Mialhe, Poggiale et, en seconde ligne, Buignet et Lefort. La lutte fut vive, mais l'illustre assemblée, voulant donner un témoignage public de haute estime et de profonde sympathie à la pharmacie militaire, qui venait de perdre huit des siens aux ambulances de l'armée d'Orient, porta ses suffrages sur Poggiale qui fut élu le 9 décembre. Les nombreux rapports qu'il y fit témoignent de son activité. Poggiale prit part notamment à toutes les grandes discussions portées à cette époque à la tribune de cette compagnie : vitalisme, action des médicaments, applications des sciences physiques et naturelles à la médecine ; fabrication des allumettes, empoisonnement par le phosphore, eaux potables, etc., etc...

C'est sous sa présidence que la commission du *Formulaire des Hôpitaux militaires* rédigea cet ouvrage. Cette simple énumération montre l'activité de Poggiale et les succès qu'il remportait dans les discussions donnaient à son opinion une autorité universellement reconnue. Poggiale devint le trésorier de l'Académie de 1876 à 1879.

(1) MILLON (Auguste-Nicolas-Eugène), pharmacien militaire français, né à Châlons-sur-Marne, 24 avril 1812, mort à l'établissement hydrothérapique de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or), 20 octobre 1867. (Voir la notice le concernant).

(2) TRIPIER. (François-Marie), pharmacien militaire français, né à Saint-Léger (Yonne) le 23 mars 1801, mort à Cherchell (Algérie) en 1875. Pharmacien en 1826, chef de bataillon à la garde nationale de l'Yonne (1830), pharmacien sous-aide au Corps de la Meuse (1832), aux hôpitaux militaires de Briançon (1833), de Strashourg (1835), du Gros-Caillou (1837), pharmacien aide-major aux ambulances d'Algérie (1838) où il obtint deux citations à

On retrouve les mêmes qualités d'activité et d'intelligence dans le rôle joué par Poggiale à la Société de Pharmacie dont il était membre depuis 1855, et qui le nomma son président en 1862. Ses interventions étaient tout aussi remarquées au Conseil d'Hygiène et de Salubrité du département de la Seine où il siégeait depuis 1860, et où, dans ses communications verbales et dans ses rapports, il traita les sujets les plus délicats et les plus importants sur les questions touchant sa spécialité.

En 1865, Poggiale recevait la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, couronnement d'une activité mise au service du pays et de la science.

En 1873, s'ouvrait pour la pharmacie militaire la crise la plus funeste qu'elle eut à traverser durant sa longue existence. L'autonomie du service de santé militaire était ardemment poursuivie par les médecins ; ils demandaient, en conséquence, la suppression des pharmaciens sous le nom de fusion ou leur subordination complète à la médecine. Le ministre de la Guerre en appela à l'Académie de Médecine. Poggiale y remporta un éclatant succès. Dans les mémorables discussions ouvertes à ce sujet, Poggiale eut la joie de compter à ses côtés, l'éminent directeur de l'Ecole de Pharmacie, Bussy (1), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, qui dans le discours qu'il prononça sur cette importante question n'hésita pas à déclarer, parlant de la suppression pour les pharmaciens militaires du grade d'inspecteur : « Dans ce système, ni Bayen, ni Parmentier, ni Sérullas, » ni Millon n'auraient pu prétendre au grade d'inspecteur. Une » pareille conséquence me paraît suffire pour juger l'innovation proposée ».

Et Bussy, appuyé par Poggiale, concluait son discours : « L'ingérence du médecin dans le service de la pharmacie peut n'être pas » sans inconvénient pour la médecine elle-même ; en sortant de sa spécialité professionnelle la médecine s'expose inévitablement à commettre des erreurs qui porteront atteinte à son autorité et à la con-

l'ordre de l'armée (1840 et 1845), pharmacien-major de 2^e classe au dépôt de médicaments d'Alger (1841), pharmacien-major de 1^{re} classe (1844), principal de 2^e classe (1849). A rempli les fonctions de pharmacien en chef de l'armée jusqu'en 1850, puis affecté à l'hôpital de Lille. Principal de 1^{re} classe à l'hôpital du Gros-Caillou (1852). Retraité en 1864. Tripiet était Officier de la Légion d'Honneur (1857).

(1) Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus), pharmacien, chimiste français, né à Marseille en 1794, mort à Paris en 1882. Elève de l'Ecole Polytechnique (1813). Docteur en Médecine en 1832, il devint directeur de l'Ecole de Pharmacie (1844-1873). Membre de l'Académie de Médecine (1824). Membre de l'Académie des Sciences (1850). Président de la Société de Pharmacie en 1836 et en 1868 et président de l'Académie de médecine en 1856. Bussy était officier de la Légion d'Honneur depuis 1856. (Voir notice le concernant : *Lyon-Pharmaceutique* n° 152 (mars-avril 1942).

» sidération ; les froissements, les difficultés des rapports person-
» nels, en seront augmentés, et le service des malades en souffrira.

« La subordination sous quelque forme qu'on la produise, de
» quelque prétexte qu'on la colore, aurait pour conséquence inévi-
» table de blesser le sentiment d'égalité si cher aux hommes d'intelli-
» gence et de cœur.

« Elle détruira toute émulation parmi les pharmaciens militaires,



FIG. 18. — Bussy.

Peinture de la Salle des Actes (Faculté de Pharmacie de Paris).

» et vous amoindrirez notablement la valeur des services qu'ils
» rendent à l'armée. »

« Ce ne sera pas, croyez-le bien, dans l'élite de nos écoles que
» vous opérerez votre recrutement ; vous trouverez des sujets subor-
» donnés, soit, mais vous n'aurez que des sujets médiocres en toutes
» choses, par le caractère comme par le talent ; incapables de perpé-
» tuer les bonnes traditions qui existent aujourd'hui dans le corps des
» pharmaciens militaires...

« Je n'ai pas l'espoir de connaître quelle sera la valeur pratique
» de la nouvelle organisation, mais dans le service comme celui dont
» il s'agit, dans lequel la science tient une si grande place, j'aurai
» toujours plus de confiance dans la valeur des hommes que dans des

» modifications administratives. Evitons les distinctions blessantes sans
 » nécessité. Cherchons ce qui rapproche, ce qui élève et encourage.
 » Nous aurons fait plus pour le bien du service et l'intérêt de nos
 » soldats qu'en projetant des organisations nouvelles qui ne sont pas
 » absolument de notre compétence ».

« C'est pourquoi me bornant strictement aux questions posées
 » par M. le Ministre je réponds :

1°) Les pharmaciens militaires doivent-ils être fusionnés avec les
 médecins ? — Non.

2°) Les pharmaciens militaires doivent-ils être subordonnés aux
 médecins ? — Non.

3°) Est-il plus avantageux que les choses restent dans l'état actuel ?
 — Oui ».

De son côté Poggiale déclarait : « On reconnaît que la pharmacie
 » militaire n'a pas cessé de s'élever par le savoir, le dévouement et
 » les services, et c'est au moment où les sciences physiques et natu-
 » relles qui forment la base des études pharmaceutiques et qui, avec
 » l'anatomie, sont des sciences fondamentales de la médecine, c'est
 » au moment où ces sciences étonnent le monde par leurs immenses
 » progrès, où la pharmacie militaire a pris une place dans le monde
 » scientifique qu'on voudrait la mettre en tutelle, l'abaisser et la
 » dégrader ! Chose singulière ! La médecine a toujours protesté contre
 » ce qu'elle appelle le joug de l'intendance militaire et contre les
 » abus d'une administration étrangère au corps. Aujourd'hui, deve-
 » nant despote à son tour, elle veut, quoique incompétente, asservir la
 » pharmacie et l'administration ».

« Rien ne justifie cette prétention, continue Poggiale, les études
 » du pharmacien sont élevées et étendues, et les sciences qu'il cul-
 » tive sont la gloire du temps présent. Il y a vingt-cinq ans, un inten-
 » dant militaire écrivait qu'il y a une haute et une basse adminis-
 » tration, et que les officiers de santé militaires sont des agents d'exé-
 » cution. Michel Lévy (1) lui demanda dans une brochure qui fit à
 » cette époque, beaucoup de bruit, si « l'anatomie, la physiologie, la
 » médecine et la chirurgie, la chimie, la botanique, l'histoire natu-

(1) LÉVY (Michel), médecin militaire français, né à Strasbourg en 1809, mort à Paris en 1872. Entré dans le service de santé à 20 ans, il assista au siège d'Anvers (1837). A 27 ans, il fut nommé au concours professeur d'Hygiène au Val-de-Grâce. Un an avant de terminer son enseignement (1845), il publia un traité d'Hygiène qui fit longtemps autorité en la matière. A 41 ans, Michel Lévy est nommé médecin-inspecteur, membre du Conseil de Santé et élu membre de l'Académie de médecine. Directeur de l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, dont il fut le véritable créateur, il assumait cette charge pendant seize ans. Michel Lévy fut également le promoteur de la fondation de l'Ecole du Service de Santé à Strasbourg (1864). Il fut le premier médecin qui ait reçu la plaque de grand officier de la Légion d'Honneur. Son nom a été donné à l'Hôpital militaire de Marseille.

» relle, étaient des branches de l'administration haute ou basse ? » Je
 » demanderai à mon tour aux médecins militaires si l'anatomie, la
 » physiologie, la médecine et la chirurgie appartiennent à la haute
 » administration, la physique, la chimie et l'histoire naturelle à la
 » basse administration ? Non, il n'existe pas de catégories entre elles ;
 » toutes les sciences sont dignes de respect ; elles forment une répu-
 » blique où l'égalité est absolue, mais où malheureusement la frater-
 » nité des hommes fait quelquefois défaut »...

Puis Poggiale poursuit : « Les pharmaciens partagent avec les
 » médecins, les fatigues de la guerre et les dangers des épidémies ;
 » comme eux, ils sont faits prisonniers de guerre pendant ou après la
 » bataille, ce qui est arrivé à Gravelotte, à Saint-Privat et ailleurs ;
 » comme eux, ils ont supporté les rigueurs du climat en Afrique, en
 » Crimée, en Chine, au Mexique et pendant la dernière campagne...
 » Le remarquable travail de notre éminent collègue M. Fauvel sur le
 » typhus de Constantinople m'a rappelé que, sur un effectif d'environ
 » quarante pharmaciens, huit, c'est-à-dire un cinquième, sont morts
 » soit du typhus, soit du choléra... J'ajouterai, Messieurs, souligne
 » Poggiale, aux considérations précédentes que les pharmaciens ont
 » le devoir de s'assurer si les prescriptions médicales sont conformes
 » au *Codex* des hôpitaux militaires, et, dans l'intérêt de nos malades,
 » d'exercer sur les doses, les formules des médicaments employés un
 » contrôle scientifique réel, sans lequel des accidents redoutables se
 » produiraient fréquemment dans nos hôpitaux ; mais ce contrôle
 » ne peut s'exercer qu'en admettant l'indépendance des deux pro-
 » fessions »...

« La collaboration du médecin et du pharmacien militaires
 » demande sans doute une entente et une confiance réciproques, des
 » relations familières et étroites, mais à la condition que l'indépen-
 » dance sera respectée de part et d'autre. La subordination de l'une
 » des deux à l'autre serait une source de luttes, d'humiliations et de
 » dangers. Donner dans la même corporation au grade inférieur une
 » action sur le grade supérieur, ce serait instituer le désordre et
 » la tyrannie. Maître absolu du personnel, juge et partie, le médecin
 » imposerait sa volonté au pharmacien et au comptable dans toutes
 » les questions qu'ils sont appelés à examiner ensemble, comme la
 » réception des denrées, la conservation et la préparation des médi-
 » caments, la dégustation des aliments, les mesures hygiéniques, etc.
 » Ce serait, pour me servir d'une expression de M. Bouisson, un
 » mariage forcé qui ne tarderait pas à mécontenter les conjoints et à
 » être suivi d'un divorce violent. La tutelle médicale, croyez-le bien,
 » serait embarrassante pour les tuteurs et mal supportée par les
 » mineurs ».

Et Poggiale termine son exposé en déclarant : « Il résulte des » considérations que je viens de soumettre à l'Académie que, contrai- » rement aux propositions de la Commission, la pharmacie militaire ne » doit pas être subordonnée à la médecine, et que les deux sections » du Corps de Santé militaire doivent continuer à être *séparées et indé- » pendantes l'une de l'autre* ».

Bussy, par sa brillante intervention, jointe à celles de Poggiale et de Gobley (1), venait de mettre en relief la profession de pharmacien et d'éviter provisoirement aux pharmaciens militaires une situation humiliante. L'Académie, à une très forte majorité, rejeta comme préjudiciable aux intérêts de l'armée, et la fusion et la subordination.

Provisoirement en effet, les sages raisons, invoquées par Poggiale et Bussy, qui avaient motivé le vote d'une assemblée essentiellement médicale, ne devaient point prévaloir au Parlement. Après de longues hésitations, l'autonomie du Service de Santé ou, pour mieux dire, de la médecine militaire fut enfin votée en 1882 et la pharmacie mise en tutelle.

Le destin épargna à Poggiale cette dernière épreuve.

En 1875, lors du procès de Bazaine, Poggiale fut appelé à déposer en qualité de pharmacien en chef de l'armée du Rhin. A la demande de Lachaud, défenseur du maréchal, Poggiale exposa les tentatives faites pendant le blocus de Metz pour se procurer du sel et pour utiliser la viande de cheval (2).

Les apparences extérieures auraient fait croire que Poggiale jouissait encore de la force et de la santé pour de longues années. Si en 1876, lors de sa mise en retraite, il avait choisi près de Paris, à Bellevue, son lieu de repos où il continuait à mener une vie calme et douce, tout en s'occupant de ses études favorites, Poggiale, était au sein de sa famille où les devoirs d'époux et de père donnaient à ses qualités naturelles un emploi facile : l'amour des seins et de la science étaient ses deux passions. L'année 1879 devait être la dernière qu'il passerait à Bellevue.

Une maladie bien douloureuse, mais chrétiennement supportée, l'avait atteint à Paris même, et loin de s'amoinrir à la campagne, elle s'était aggravée. Son ancien camarade au Val-de-Grâce, Mounier, devenu son ami intime, lui prodiguait en vain les soins les plus assidus et les plus éclairés. Le 26 août 1879, Poggiale mourait à

(1) GOBLEY (Nicolas-Théodore), savant pharmacologiste et thérapeute français, né à Paris en 1811, mort à Bagnères-de-Luchon en 1876. Professeur agrégé à l'École de Pharmacie (1842), membre de l'Académie de Médecine (1861), membre de la Commission de révision du Codex.

(2) *Compte-rendu sténographié du procès de Bazaine*. Paris, Librairie du *Moniteur universel*, 1875 (p. 501-502).

Bellevue entouré des membres de sa famille. Il était âgé de soixante et onze ans.

Ses obsèques eurent lieu à Paris le 29, au milieu d'un concours de personnalités scientifiques appartenant à la pharmacie militaire, à l'armée et aux corps savants. Des discours furent prononcés sur sa tombe, au cimetière Montparnasse, par le pharmacien-inspecteur Coulier, au nom du Corps de Santé Militaire, par Bourgoïn, au nom de l'Académie de médecine, par Blondeau, président de la Société de pharmacie, par Voisin, au nom du Conseil d'Hygiène publique et de salubrité, où, tour à tour, ils exaltèrent en Poggiale le savant chimiste, le travailleur infatigable, l'homme éminemment droit et honnête et le Nestor de la pharmacie militaire.

Après avoir esquissé la vie de Poggiale analysons son œuvre scientifique. Son premier mémoire remonte à l'année 1834, alors qu'il n'était encore qu'aide-major au Val-de-Grâce. Il y démontre par l'analyse que la *parigline* de Palotta, la *smilacine* de Folchi, la *salseparine* de Tubeuf, l'acide *parillinique* de Batka, ne sont qu'une seule et même substance, un seul et même principe immédiat. Ainsi, au début de sa carrière scientifique, au lieu de chercher, comme tant d'autres, à étendre le domaine de la chimie par la description d'un composé nouveau, Poggiale pense qu'il y a souvent plus d'utilité à classer une substance, à la bien étudier, qu'à en faire la découverte. « Le hasard, dit-il judicieusement, « fait souvent trouver un corps que l'on ne » cherche pas ; mais le hasard ne parvient jamais à le faire con- » naître ».

Poggiale aborde bientôt un sujet plus général, celui de la solubilité des sels dans l'eau, déjà étudié par Gay-Lussac ; mais cet illustre physicien n'avait fait sur ce point que des expériences limitées.

Poggiale se propose de poursuivre cette œuvre ; il s'attache à déterminer la solubilité d'un grand nombre de sels. Un tel travail n'est précieux qu'autant qu'il est fait avec une exactitude en quelque sorte mathématique, et ce caractère ne fait pas ici défaut, puisqu'il a valu à son auteur les éloges de Berzélius. En 1843, Poggiale publie deux mémoires sur la *Solubilité des sels dans l'eau* (1) qui sont des modèles de précision et d'exactitude.

(1) 1^{er} mémoire : *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1^{re} série, 1843, tome LIV (p. 36).

2^e mémoire : *Recueil de mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1^{re} série, 1844, tome LVI (p. 311).

En 1845, poursuivant son étude sur les sels, Poggiale publie un important mémoire sur les *Sels haloïdes doubles* (1). Ce mémoire, écrit-il, a pour but de faire connaître plusieurs sels haloïdes doubles, et deux combinaisons formées d'un sel haloïde et d'un oxysel.

Des travaux importants ont été publiés sur les sels haloïdes doubles, Poggiale cite en particulier ceux de Boullay, Becquerel, Bosdorff et Lassaigne, sur les iodures et les chlorures doubles ; Gay-Lussac et Berzélius avaient étudié, avant ces chimistes, dans des mémoires remarquables, les combinaisons de l'acide sulfhydrique et des corps électro-négatifs sulfurés avec les sulfures métalliques électro-positifs et avaient ainsi fait voir qu'il existe des rapports naturels entre l'oxygène et les corps électro-négatifs.

Les sels doubles, composés d'un sel haloïde et d'un oxysel sont peu nombreux. Les plus curieux, sans contredit, sont ceux qui ont été découverts par Woelher, Winkler et Fritsche.

L'histoire des sels haloïdes doubles malgré les recherches intéressantes, dont ils ont fait l'objet, laisse de nombreuses lacunes à combler. Leur étude, dit Poggiale, offre un champ vaste et paraît promettre aux chimistes des résultats importants. Et l'auteur expose dans son mémoire le résultat de ses recherches sur les sels qu'il a étudiés et les divise :

- 1°) En sels haloïdes doubles dans lesquels le corps halogène est le même ;
- 2°) En sels haloïdes doubles contenant deux corps halogènes.
- 3°) En sels doubles formés d'un sel haloïde et d'un oxysel.

L'analyse de concrétions calculeuses des glandes salivaires, l'action du phosphore sur une solution alcoolique de potasse, la combinaison du bore avec le brôme, les combinaisons salines du cyanure de mercure, sont autant de problèmes intéressants de chimie minérale qui captivent son attention, et sur lesquels il est parvenu à faire la lumière complète avant d'entreprendre ses grands travaux sur des sujets plus généraux.

En 1839, Poggiale fait paraître un travail qui a pour titre : *Analyse chimique de deux calculs salivaires* (2). Si, dit-il, l'histoire des calculs salivaires de l'homme est peu connue sous le rapport pathologique, on peut dire aussi que peu de chimistes se sont occupés de leur composition. La composition des calculs salivaires se rapproche beaucoup de celles des incrustations calculeuses, qui se déposent sur les dents. Mais tandis que les calculs salivaires de l'homme sont pres-

(1) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1^{re} série, tome LIX (p. 319).

(2) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1^{re} série, 1839, tome XLVII (p. 369).

que entièrement formés de phosphate de chaux, c'est le carbonate de chaux qui domine dans ceux des animaux.

En 1845, Poggiale présente une *Note sur l'action du Phosphore sur une solution alcoolique de potasse* (1). L'étude des produits qui résultent de l'action du phosphore sur une solution alcoolique de potasse, a été faite par divers chimistes ; mais les résultats qu'ils ont obtenus renfermant, suivant Poggiale, de graves erreurs, il lui a paru utile d'examiner avec soin cette partie importante de l'histoire du phosphore qui l'amène aux conclusions suivantes :

1°) Le gaz, qui résulte de l'action du phosphore sur une solution alcoolique de potasse, est formé de vapeur d'alcool, d'hydrogène, de phosphure d'hydrogène et d'une très petite quantité de carbure d'hydrogène.

2°) Il ne se forme pas, dans cette expérience, de phosphure d'hydrogène carboné, comme le pensent quelques chimistes.

3°) Le phosphure d'hydrogène étant mêlé dans la première période de l'opération avec une proportion considérable d'hydrogène, ce procédé ne doit pas être employé pour la préparation du premier de ces gaz.

4°) Le phosphore, qui reste liquide à la température ordinaire, après l'avoir fait bouillir avec une solution alcoolique de potasse, n'est pas un phosphore d'hydrogène liquide.

5°) Le phosphure d'hydrogène, qui se dégage du phosphore liquide, quand on le fait bouillir sous l'eau privée d'air, est produit par la potasse et le phosphure de potassium qui sont mêlés avec le phosphore.

6°) Ce phénomène, que l'on observe dans d'autres circonstances, paraît tenir à un changement particulier qu'éprouve l'agrégation du phosphore.

7°) Le gaz qui se forme pendant la préparation du phosphore est composé d'hydrogène, de carbure d'hydrogène et de vapeur de phosphore en proportion très variable. Il ne contient pas de phosphure de carbure d'hydrogène.

En 1846, Poggiale fait connaître un *Nouveau composé de brome et de bore ou acide bromoborique et bromoborate d'ammoniaque* (2). L'analogie si grande qui existe, déclare-t-il, entre le brome et le chlore et la découverte de l'acide chloroborique et du bromure de silicium, ont fait supposer depuis longtemps qu'on pouvait produire une combinaison de brome avec le bore analogue au composé de chlore et de bore,

(1) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1^{re} série, 1845, tome LVIII (p. 371).

(2) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1846, tome LX (p. 306).

obtenu presque en même temps par Berzélius et Dumas ; mais personne à ma connaissance, dit Poggiale, ne s'est occupé de cette question. J'ai été ainsi conduit, continue-t-il, à tenter quelques expériences afin d'obtenir le nouvel acide que je vais faire connaître, et il en a fait la description .

La même année, Poggiale rédige un mémoire intitulé : *Nouvelles combinaisons du cyanure de mercure* (1). Ces recherches font suite au mémoire publié par Poggiale sur les sels haloïdes doubles, en 1845. Depuis il a entrepris un travail sur les combinaisons du cyanure de mercure avec les chlorures métalliques et il s'empresse d'en faire connaître les principaux résultats.

Ces travaux démontrent déjà la netteté, la précision qui pouvaient faire pressentir l'auteur futur du traité d'analyse chimique par la méthode des volumes.

Poggiale porte ensuite ses investigations sur les eaux minérales de son pays, sur celles de Viterbe et d'Orezza ; puis, il soumet à un examen minutieux les eaux des casernes et des forts qui environnent Paris ; travail considérable qu'il poursuit pendant cinq années consécutives, à la demande du ministre de la Guerre et du Conseil de Santé des Armées.

En 1836, Poggiale expose dans un *Mémoire sur les eaux minérales de Corse* (2) le résultat de ses recherches. Il y donne une analyse détaillée des eaux thermales de Guagno et de Caldaniccia.

En 1852, il rend compte dans un *Mémoire sur les eaux minérales de Viterbe* (3) des analyses prescrites par le Ministre de la Guerre sur les eaux minérales ainsi que sur les boues ferrugineuses de Viterbe et des résultats obtenus pendant les saisons des années 1850 et 1851, sur des militaires de l'armée d'occupation à Rome.

En 1854, Poggiale publie les résultats de l'*Analyse de l'eau minérale acidulée ferrugineuse d'Orezza (Corse)* (4). Par l'analyse chimique de cette eau et par la comparaison qu'il en a faite avec toutes celles qui ont les mêmes principes dominants, l'acide carbonique et le fer en dissolution, il a montré l'excellence des eaux de la Corse et plus spécialement celle d'Orezza qui, reconnue par l'Académie de médecine, a acquis en quelques années une renommée européenne.

En 1862, Poggiale présente à l'Académie de médecine un *Rapport sur diverses communications relatives à la question de la pulvérisa-*

(1) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome I, 1846 (p. 340).

(2) *Journal de Chimie médicale*, tome II, 2^e série, 1836.

(3) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome IX, 1852 (p. 308).

(4) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, tome XIII, 1854 (p. 433).

tion des eaux minérales médicamenteuses (1). Ce très important rapport a été présenté au nom de la Commission des eaux minérales (Académie de médecine, séance du 11 janvier 1862).

En 1853, continuant ses études sur les eaux, Poggiale fait connaître le résultat de ses *Recherches sur les eaux des casernes, des forts et des postes-casernes des fortifications de Paris* (2), qui pour la plupart se servent d'eaux de puits. Après avoir soigneusement analysé les diverses eaux de sources ou de puits servant à l'alimentation des ouvrages fortifiés de la région parisienne, Poggiale indique la façon de rendre salubre certaines eaux, puis il conseille de laisser toujours les puits ouverts afin d'aérer l'eau qui s'y trouve. Suit un tableau indiquant les résultats de ses recherches sur les eaux dont les analyses sont consignées dans ce travail.

A peine a-t-il terminé cette tâche laborieuse qu'il entreprend de nouvelles recherches sur l'eau de la Seine, en appelant à son aide les méthodes les plus précises et les plus délicates. Ces analyses, continuées pendant plus d'une année, lui ont permis d'établir la composition moyenne des eaux du fleuve au pont d'Ivry.

C'est en 1855 que Poggiale publie le résultat de ses recherches sur : *La composition de l'eau de la Seine à diverses époques de l'année* (3).

En 1862, à la demande du Préfet de la Seine, Poggiale faisait connaître les résultats de l'*Analyse de l'eau de la Dhuis* (4) et de l'*Analyse chimique de l'eau du puits artésien de Passy* (5).

Enfin en 1876, Poggiale adressait un Rapport au Conseil d'Hygiène, et de Salubrité de la Seine sur l'*Insalubrité des eaux de la Bièvre* (6), qui a motivé les plaintes les plus énergiques des commissions d'hygiène des riverains, des industriels, des blanchisseurs établis à Cachan et à Arcueil. Pour parer à ces réclamations et assainir complètement les bords de la Bièvre, il est indispensable déclare Poggiale que cette rivière, qui n'est qu'un égout à ciel ouvert, soit couverte d'une voûte, comme tous les égouts de Paris.

C'est ici que viennent se placer ses publications sur les subs-

(1) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, tome VII, 1862 (p. 179 et 271). 3^e série.

(2) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, tome XI, 1853 (p. 334). 2^e série.

(3) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome XVI, 1855 (p. 421).

(4) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, tome VIII, 1862 (p. 69).

(5) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, tome VIII, 1862 (p. 227).

(6) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, tome XXIII, 1876 (p. 56 et 135).

tances alimentaires, sur le lait, et surtout sur le pain de munition, tant au point de vue de ses propriétés et de sa composition qu'au point de vue des nombreuses altérations dont il est l'objet, altérations qu'il attribue aux végétaux cryptogamiques et aux infusoires qui jouent un rôle si considérable dans tous les phénomènes de la vie.

En 1850, Poggiale publie une *Note sur le dosage du sucre de lait*, au moyen du saccharimètre de M. Soleil et la détermination de la richesse du lait (1) : après s'être occupé d'un procédé propre à déterminer la richesse du lait par la méthode des volumes, travail soumis au jugement du Conseil de Santé, Poggiale a fait quelques essais avec le saccharimètre de M. Soleil ; ces expériences ayant eu des résultats d'une grande précision, il s'empresse de les faire connaître. Puis il constate que si le lait vendu dans le commerce ne marque au saccharimètre que 19° à 23°, cela tient évidemment à ce que les marchands ajoutent généralement de l'eau au lait après avoir enlevé une partie de la crème.

En 1867, Poggiale rédige une *Note sur le lait artificiel de M. Liebig* (2), où il repousse l'emploi du lait artificiel parce qu'il diffère du lait de femme et du lait de vache par ses propriétés physiques et par sa composition, parce que cette préparation chimique exige plusieurs opérations, du soin et de l'habileté. Il la repousse parce que M. Liebig a remplacé la matière grasse du lait par du glucose, qui ne produit pas dans l'économie les mêmes effets physiologiques, il le repousse enfin parce que le lait de vache à défaut de lait maternel, est un aliment incomparablement meilleur.

En 1868, Poggiale publie un mémoire *Sur l'extrait de viande* (3). Dans ce travail, il explique que le véritable extrait de viande, préparé avec soin par le procédé qu'il indique, diffère entièrement de celui d'Australie et des tablettes de bouillon, par sa composition et sa valeur nutritive. Il dit qu'il est mou, qu'il attire vivement l'humidité de l'air et qu'il présente toutes les propriétés nutritives du bouillon de viande. Son emploi dans les ambulances était recommandé par Parmentier : « Mêlé avec du vin, disait-il, l'extrait de viande relève les forces des blessés épuisés par les pertes de sang » et leur permet de supporter les fatigues d'un long transport ».

En 1874, sur la demande du Préfet de la Seine, Poggiale adressait au Conseil de Salubrité de la Seine un *Rapport sur la conser-*

(1) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome V, 1850 (p. 275).

(2) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, tome XIX, 1867 (p. 159).

(3) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, tome XX, 1868 (p. 257).

vation de la viande par le froid (1), dans lequel il préconise le procédé employé par M. Tellier pour la conservation de la viande par le froid et dont les expériences offrent un grand intérêt au point de vue de l'hygiène public et méritent d'être encouragées.

Et c'est en 1853 que Poggiale publie un substantiel mémoire intitulé : *Du pain de munition distribué aux troupes des puissances européennes, et de la composition chimique du son* (2). Dans cette importante étude, Poggiale rappelle, après l'illustre Parmentier, que le son en substance, quelque divisé qu'on le suppose, fait du poids et non du pain, que ce n'est pas une économie de faire entrer le son dans la composition du pain, non seulement par ce qu'il ne nourrit pas, mais encore à cause des obstacles qu'il apporte nécessairement à la fabrication du pain. Il a encore un défaut capital, ajoute Parmentier, c'est de passer en entier, tel qu'on l'a pris, sans être digéré. Il est à remarquer, dit Poggiale, que le son n'est utilisé pour la confection du pain que dans les années de disette. La séparation complète et économique de la matière alimentaire du son est donc un problème que l'industrie n'a pas encore résolu ; à mon avis, termine Poggiale, ce résultat si désirable ne peut être obtenu qu'en perfectionnant les moyens mécaniques dont le meunier fait usage. Déjà les perfectionnements de la meunerie ont fait gagner à l'homme une quantité considérable de substances nutritives, puisque, au XVIII^e siècle, on perdait 40 % de matière assimilable, et que la perte se réduit aujourd'hui à 12 ou 15 %.

En 1856, sur la proposition de Poggiale, le Conseil de Santé accueille avec empressement d'insérer dans le *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires* un : *Rapport inédit de Parmentier sur le pain des troupes* (3). Nous avons pensé, déclare Poggiale, que, dans un moment où les questions d'alimentation sont discutées avec tant d'ardeur, les praticiens et les amis de la Science liraient avec un vif intérêt un travail inédit de l'illustre philanthrope, qui s'est voué à l'étude des substances alimentaires et par les réformes importantes, qu'il apporte dans la boulangerie militaire.

Ces recherches préludèrent à d'autres recherches plus étendues encore, sur la *Composition chimique et les équivalents nutritifs des aliments de l'homme* (4), qu'il publie en 1856, où Poggiale étudie la

(1) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, tome XIX, 1874 (p. 394).

(2) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome XII, 1853 (p. 351).

(3) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome XVIII, 1856 (p. 406).

(4) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 2^e série, tome XVIII, 1856 (p. 451).

composition, la valeur nutritive et la substitution des aliments qui intéressent à un si haut degré l'alimentation de l'homme.

Indépendamment de tous les travaux énumérés et qui suffisent amplement à établir l'excellence de l'œuvre scientifique de Poggiale notons en passant les publications suivantes : En 1839 paraît une *Relation des accidents causés par la foudre* (1) tombée le 5 septembre 1838 sur la caserne Saint-Maurice de Lille. Du 1^{er} janvier 1838 au 4 septembre de la même année, on n'avait compté, à Lille, que deux jours d'orage. Mais les 5, 6, 7 et 19, ils furent particulièrement violents. Après avoir décrit les accidents causés tant aux hommes qu'au matériel, Poggiale émet le vœu que le Gouvernement fit placer sur tous les bâtiments qui contiennent un grand nombre d'hommes des paratonnerres, ainsi seraient-ils protégés de la foudre.

En 1860, Poggiale présente à l'Académie de Médecine un *Rapport sur la fabrication et l'emploi des allumettes chimiques* (2), dans lequel, il déclare que la Commission a examiné avec le plus grand soin les allumettes au phosphore blanc, les allumettes au phosphore amorphe, les allumettes androgynes et les allumettes sans phosphore, qu'après avoir étudié les diverses questions qui se rattachent à la fabrication et à l'emploi des allumettes chimiques. Poggiale a soumis à l'Académie les conclusions suivantes qui se résument ainsi : « Si » pour des motifs qu'il ne nous appartient pas de discuter, l'autorité » ne croit pas pouvoir prononcer la prohibition des allumettes au » phosphore blanc, nous demandons qu'elle impose à tous les fabri- » cants les mesures les plus sévères pour amoindrir les causes d'insa- » lubrité dans les ateliers ».

En 1869, Poggiale publie un mémoire ayant trait à l'*Explosion qui a eu lieu le 16 mars, place de la Sorbonne* (3). Le 16 mars 1869, un employé de M. Fontaine, fabricant de produits chimiques, introduisait dans un autre vase plus petit vingt-trois kilogrammes de picrate de potasse contenue dans une tourie, qui devaient être expédiés à Toulon pour la fabrication des torpilles. Cette opération se faisait dans un des magasins de M. Fontaine, place de la Sorbonne. Tout à coup, une détonation épouvantable répandit la terreur dans le quartier. Plusieurs morts gisaient dans le magasin sous les décombres. Il paraît, déclare Poggiale, difficile d'admettre que le picrate seul ait pu produire une détonation aussi formidable et un pareil désordre. L'explosion semble due à un mélange (matière oxydante comme le

(1) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 1^{re} série, tome XLVI (p. 345).

(2) *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, 1860, tome III (p. 83).

(3) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, tome X, 1869 (p. 330).

chlorate de potasse) car c'est le premier accident de ce genre qui ait été constaté en France.

En 1870, Poggiale en collaboration avec Marty publiait un mémoire intitulé : *Recherche de l'acide cyanhydrique dans la fumée de tabac* (1), où il constate que la fumée de tabac ne contient pas d'acide cyanhydrique ; que le réactif de Schoenbein est infidèle et que les réactions indiquées dans cette note permettent seules de reconnaître la présence de cet acide.

La même année, Poggiale intervenait à l'Académie de médecine dans la discussion du *Vinage* (2) au cours de laquelle il prononça un discours sur cette importante question du plâtrage des vins.

En 1871, il adressait au Conseil de Salubrité un *Rapport sur les tuyaux de fonte zingués pour la conduite des eaux* (3), où Poggiale préconise l'emploi de tuyaux en fonte étamée ce qui est un véritable progrès au point de vue de l'hygiène et mérite toute l'attention de l'Administration.

Le Formulaire des hôpitaux militaires de 1870 a été rédigé sous sa direction. Et son *Traité sur l'analyse chimique par les volumes*, publié en 1858, est un ouvrage capital désormais classique, et qui suffirait seul à illustrer sa mémoire. Poggiale a réuni dans cet ouvrage les principaux procédés volumétriques publiés depuis plus d'un demi-siècle dans les recueils scientifiques. S'il a écrit ce livre avec tant de clarté, avec tant de précision, c'est qu'il a vérifié lui-même les principaux procédés opératoires, et qu'il a étudié à fond les méthodes qu'il recommande de préférence aux expérimentateurs.

Et dans un ordre d'idées un peu différent, signalons en terminant que le *Journal de pharmacie et de chimie*, dont Poggiale a été longtemps l'un des collaborateurs les plus actifs, contient de nombreuses notes ou articles bibliographiques sur les sujets les plus divers qui attestent la grande activité scientifique de Poggiale.

Bien qu'imparfaite, cette étude, consacrée à l'œuvre scientifique de Poggiale, montre combien ce savant pharmacien militaire a dignement suivi l'exemple de ses illustres devanciers : P. Bayen et A. Parmentier, dont les noms sont si souvent évoqués dans les travaux que nous venons d'analyser.

(1) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, tome XI et *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, 1871, tome XXV (p. 90).

(2) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, tome XII, 1870 (p. 62 et 141) ; et *Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires*, 3^e série, 1871, tome XXV (p. 97).

(3) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, tome XIV, 1871 (p. 377).

Après la lecture des titres de ses publications on comprend combien de travail a dû déployer Poggiale. Peu d'existences ont été plus remplies que la sienne.

La vie de Poggiale peut être citée comme exemple d'une carrière scientifique bien remplie. Parti d'un humble village de Corse, Poggiale est arrivé aux plus hautes situations qu'un homme de science puisse ambitionner par la seule puissance de son travail, sans jamais rien demander à l'intrigue ou au favoritisme.

« D'une taille avantageuse, Poggiale avait dans les traits du visage, comme dans les manières, l'empreinte de la distinction. Sa figure expressive et fine, qu'éclairait par moment un regard plein de vivacité, sa parole ferme et chaude le faisaient remarquer de suite. D'une honorabilité au-dessus de tout soupçon, sa dignité simple et soutenue inspirait à tous ses collègues, à ses supérieurs comme à ses inférieurs, la confiance, le respect et l'attachement (1) ».

Dans les sociétés savantes, à l'Académie de médecine notamment, lors de la discussion du projet d'autonomie du Service de Santé militaire, Poggiale a soutenu son opinion souvent avec ardeur, quelquefois même avec vivacité, mais toujours avec ce langage académique qui attaque largement sans atteindre l'argumentateur. Ses adversaires scientifiques étaient encore ses meilleurs amis après la discussion.

Poggiale fut par sa vie et ses travaux le digne émule des savants pharmaciens militaires dont les œuvres ont jeté tant d'éclat sur le Corps de Santé militaire et la Pharmacie militaire s'honore de le compter parmi ses plus ardents défenseurs.

Puisse l'exemple de Poggiale faire aimer et respecter un corps d'élite qui contribue, dans sa sphère modeste, mais éminemment utile, au rayonnement scientifique français.

(1) Docteur Mattei : Notice biographique sur Poggiale.

TITRES MILITAIRES ET PROFESSIONNELS
D'ANTOINE-BAUDOIN POGGIALE

Antoine-Baudoin POGGIALE.

Né à Valle di Mazzana (Corse), le 9 février 1808.

Décédé à Bellevue (Seine), le 26 août 1879.

Pharmacien-élève à Strasbourg, 20 octobre 1828.

Pharmacien sous-aide aux ambulances d'Afrique, 3 mars 1830.

Pharmacien sous-aide à l'hôpital de Calais, 26 octobre 1830.

Pharmacien sous-aide à l'hôpital de Lille, 15 novembre 1830.

Pharmacien sous-aide à l'hôpital du Gros-Caillou, 16 mars 1831.

Pharmacien sous-aide au Val-de-Grâce, 19 septembre 1831.

Pharmacien aide-major, 6 avril 1834; 2^e professeur à l'hôpital d'instruction de Lille, 16 janvier 1837.

Pharmacien-major, 13 juin 1840.

Pharmacien-major de 1^{re} classe, 21 août 1845; professeur à l'hôpital de Perfectionnement du Val-de-Grâce, 29 août 1847.

Professeur de chimie et de toxicologie à l'École d'application de médecine et de pharmacie militaire, 18 septembre 1850.

Pharmacien-principal de 2^e classe, 16 avril 1852.

Pharmacien-principal de 1^{re} classe, 1^{er} novembre 1854.

Pharmacien-Inspecteur, membre du Conseil de Santé aux armées, 22 septembre 1858.

Pharmacien en chef au grand quartier général à Metz, 21 juillet 1870.

Admis à la retraite, 5 mai 1872.

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, 22 janvier 1833.

Membre associé de la Société de Pharmacie, 1^{er} octobre 1834.

Membre résident de la Société de Pharmacie, 4 avril 1855.

Président de la Société de Pharmacie, 1862.

Membre de l'Académie de Médecine, 9 décembre 1856.

Membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine depuis 1860.

Membre du Comité de rédaction, puis rédacteur principal du *Journal de Pharmacie et de Chimie*.

Chevalier de la Légion d'Honneur, 9 mai 1849.

Officier de la Légion d'Honneur, 26 décembre 1860.

Commandeur de la Légion d'Honneur, 14 août 1861.